

## Formation Diplôme d'Etat d'Educateur Spécialisé (DEES)

### Formations Métiers Social

Posté par: formations-concours

Publiée le : 7/10/2008 6:49:38

**La formation au DEES permet d'obtenir un Diplôme professionnel d'Etat de niveau III du répertoire national des certifications professionnelles.**

**Elle est accessible :** en formation initiale, avec un niveau minimum de baccalauréat (ou un titre équivalent) ; en formation professionnelle, à partir d'une qualification professionnelle sociale de niveau IV (ME, TISF, ...) , avec ou sans expérience, et à partir d'une qualification de niveau V (AMP, AVS, ...) avec 5 ans d'expérience professionnelle.

INITIATIVES développe, aux côtés des autres formations, son projet d'Ecole d'éducation spécialisée.

*"&hellip; L'éducateur spécialisé intervient dans une démarche éthique qui contribue à créer les conditions pour que les enfants, adultes, familles et groupes avec lesquels il travaille soient considérés dans leurs droits, aient les moyens d'être acteurs de leur développement et soient soutenus dans le renforcement des liens sociaux et des solidarités dans leurs milieux de vie ".*  
(Arrêté du 20 juin 2007 relatif au DEES)

En équipe et en partenariat avec les différents acteurs des solidarités sociales, économiques, culturelles, et de la vie publique (professionnels de l'action sociale, médicosociale, médicale, personnes civiles, services administratifs, élus ou représentants politiques), l'éducateur spécialisé travaille majoritairement dans des services et établissements gérés par des associations 1901 reconnues d'intérêt public.

Porteur de projets et de valeurs en actes, il/elle s'inscrit dans des actions territoriales, anime des réseaux et transmet son expérience ou ses expertises.

Enfin, il/elle intervient constamment dans l'intérêt des personnes, avec qui il construit au quotidien des relations de confiance, en situation de difficultés à affronter.